



UNION INDÉPENDANTS PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE MERCİ !

Avec 37,15 % des voix, vous avez permis à Union Indépendants d'être la première organisation syndicale pour les 4 prochaines années.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Ce vote est un message fort auprès des plateformes qui ne cessent de dégrader notre rémunération avec un effondrement du prix des courses.

Notre première action est donc de demander la réouverture immédiate d'une rémunération horokilométrique sur l'ensemble de la course approche comprise !

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Union-Indépendants	37,15 %
CGT Livreurs	21,80 %
FNAE	12,36 %
Solidaires	10,27 %

ET MAINTENANT, COMMENT VONT SE PASSER LES NÉGOCIATIONS ?

- Les négociations sont de la responsabilité des syndicats représentatifs et des plateformes.
- Chaque organisation dite représentative peut signer un accord ou s'y opposer.
- Pour qu'un accord soit applicable, les organisations signataires doivent représenter **plus de 30% des voix**.
- Pour qu'un accord ne puisse pas être appliqué : les organisations syndicales qui s'y opposent doivent représenter plus de **51% des voix**.

Avec 37,15 % des suffrages, nous aurons donc la possibilité de signer seul des accords.

C'est une **grande responsabilité** qui nous a été confiée. Nous l'assumerons en continuant à vous **consulter**, comme nous l'avons fait jusqu'à présent !

Nous chercherons cependant toujours à chercher un compromis avec les autres syndicats pour être soudés face aux plateformes. Nous allons proposer une première rencontre dans les prochains jours pour discuter et échanger avec les autres organisations syndicales pour préparer les prochaines négociations.



POUR ÊTRE INFORMÉS, REJOIGNEZ-NOUS SUR

Facebook
Union
Livreurs



Le groupe
WhatsApp
Livreurs Paris



Le groupe
WhatsApp
Livreurs France



Notre site Internet



Enfin, nous vous invitons à nous rejoindre en adhérant massivement à notre organisation syndicale !

Pour adhérer

